

Réf: Dossier N° 092986

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ASMAN VISION IMMOBILIER SARL »

Siège social Bonoua, Bonoua, BONOUA ABROBAKRO QUARTIER
QUARTIER CHEFFERIE, Lot 500, Ilot 59

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/02/2022 , et enregistrés au CEPICI le 07/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASMAN VISION IMMOBILIER SARL »

Objet : BTP, IMMOBILIER, AMENAGEMENT FONCIER ET DIVERSES PRESTATIONS DE SERVICES. ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL : L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A

L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Bonoua, Bonoua, BONOUA ABROBAKRO QUARTIER
QUARTIER CHEFFERIE, Lot 500, Ilot 59

Dirigeant(s) : M ASMAN TCHOUM MARIUS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-GRCI-GRDBSM-2022-B-1760 du 25/05/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18146/GTCA/RC/2022 du 25/05/2022

